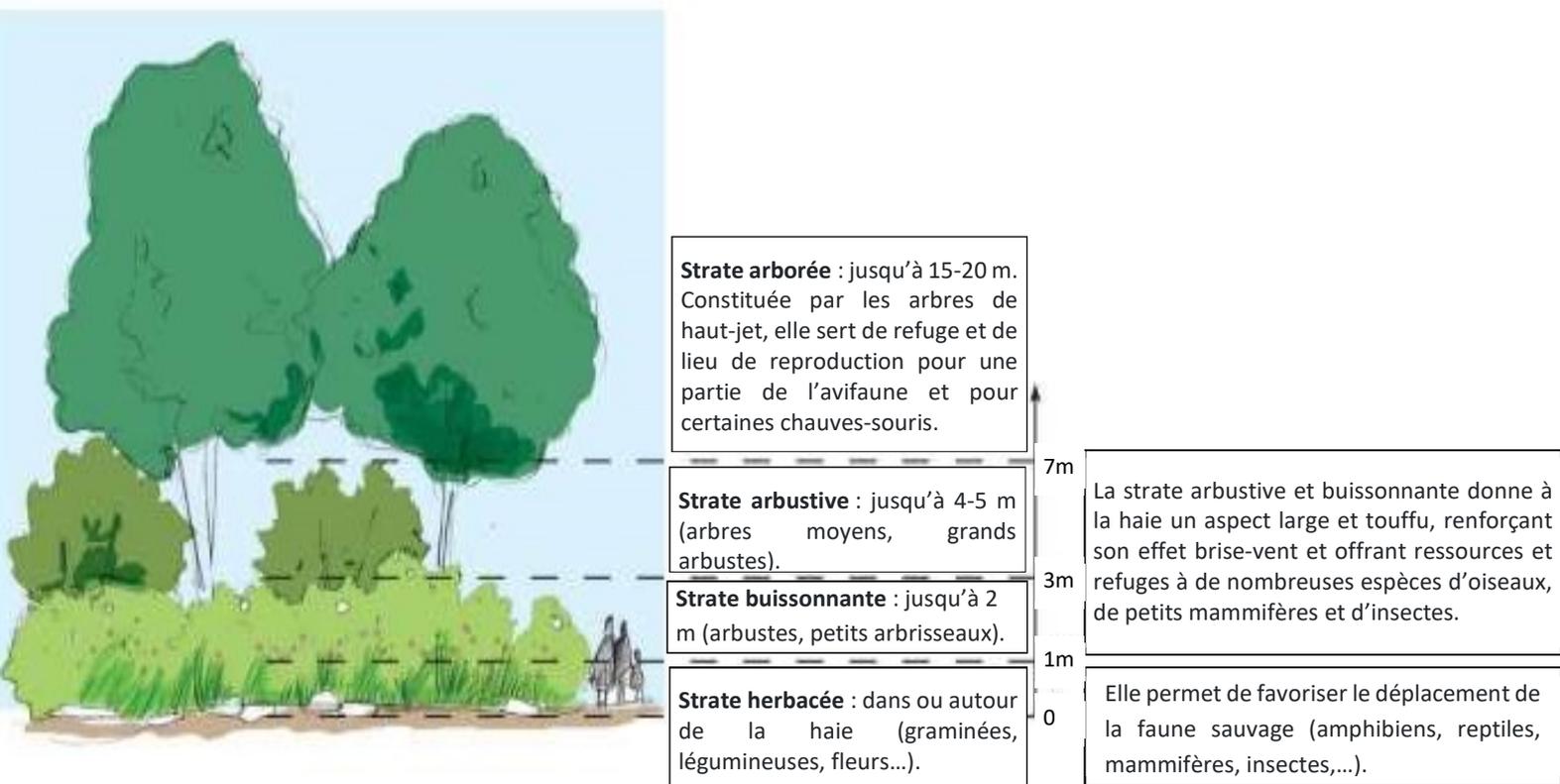


① Saies champêtres

Structure et mode de gestion général de la haie :



© PLU de la ville de Coignières

Mode de gestion général

- Assurer le bon état écologique de la haie :

Les fonctionnalités écologiques et agronomiques de la haie sont garanties si différentes conditions sont respectées lors de son entretien:

- L'embase de la haie doit garder une **largeur d'au minimum 2m**, pour assurer un rôle de corridor efficace.
- Une **bande enherbée d'au moins 1m** de large doit être complémentaire à la haie. Cette strate herbacée sert notamment de refuge et de corridor à de nombreux auxiliaires de cultures.
- L'entretien doit être réalisé entre le **1er septembre et le 14 mars**.

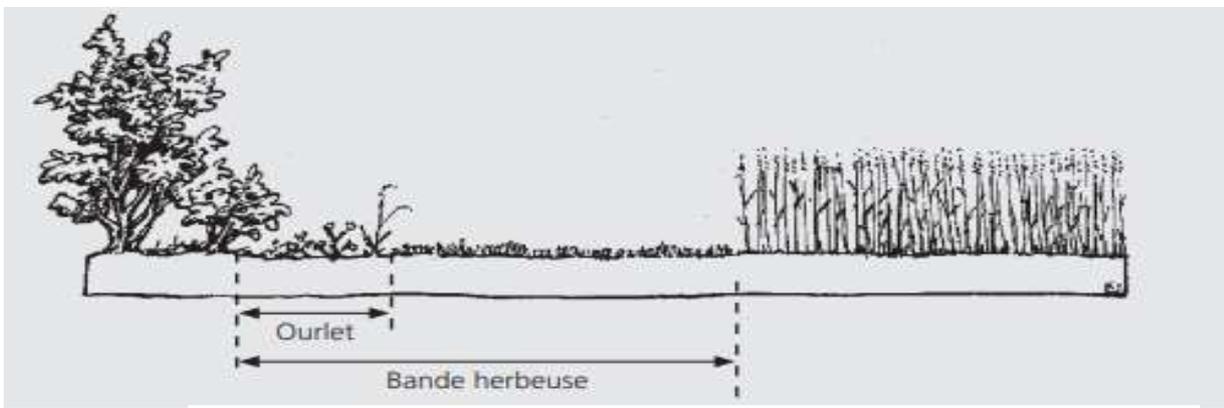


Certaines périodes de l'année ne sont pas propices aux opérations d'entretien au risque de perturber violemment le cycle de vie de nombreuses espèces. Pour préserver au mieux la vie biologique extrêmement riche et variée de la haie, il faut éviter les interventions en période de nidification, de floraison, ou lorsque la taille représente un risque d'affaiblissement pour les ligneux. Pour la valorisation du bois, il est également préférable de tailler les arbres en hiver, lorsque la sève est redescendue. Le bois séchera mieux.

Pour en savoir + sur les questions règlementaires :



- Contacts : La Direction Départementale des Territoires du Jura : tel 03 84 86 80 00 - ddt@jura.gouv.fr
- Plaquette d'informations : <https://www.jura.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Nature-et-biodiversite/Haies-et-bosquets/Plaquette-Haie-et-bosquet/plaquette-haie-et-bosquet-2018>



© R. Strickler, AGRIDEA - N. Zaric, Echo-communications Lausanne

Mode de gestion général

- L'entretien de l'ourlet :

- Il est recommandé de faucher ou de broyer l'ourlet (bande d'au moins 50cm de part et d'autre de la haie) **tous les 2 ans**. Il est possible d'alterner la fauche ou le broyage sur des tronçons, ou sur un des deux côtés de la haie. La petite faune pourra ainsi se réfugier dans les zones non fauchées ou non pâturées.
- Dans la mesure du possible, l'ourlet ne doit pas être constamment accessible au pâturage.
- La fauche ou le broyage est à réaliser **tardivement** (dès septembre) afin de préserver au maximum un refuge, un réservoir de plantes et de graines pour de nombreux animaux.

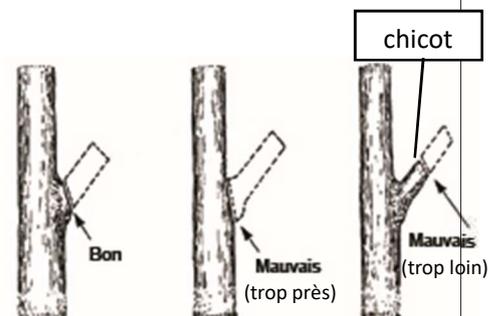
- Points de vigilance liés aux opérations de coupe :

- **La mise en défens :** après chaque action de prélèvements, d'éclaircissement par des coupes à blanc, **la haie doit être protégée du bétail** par une mise en défens. Une clôture doit être installée au moins temporairement pour empêcher l'accès des animaux au pied de la haie. La mise en défens est nécessaire pour assurer la régénération naturelle de la haie et garantir son maintien dans le temps.



- **Les arbres d'intérêts :** En amont des chantiers de coupe et/ou de prélèvements, il est important d'identifier et de préserver certains arbres pour leur intérêt paysager et environnemental :
 - Les arbres remarquables (arbres de gros diamètre, formes particulières et autres intérêts paysagers).
 - Les arbres morts, à cavité, recouverts de lierre : ils abritent une flore et une faune variées et spécifiques (ex : espèces cavicoles, saproxyliques).
 - Les essences localement peu abondante et les fruitiers sauvages (ex : merisier, alisier blanc, pommiers et poiriers sauvages).

- **Vigilance sanitaire :** La coupe des branches peut affaiblir l'arbre si celle-ci laisse en place des chicots (reste du tronc ou d'une branche d'un arbre coupé plus loin que sa base). Si les branches ne sont pas coupées au ras du tronc, la cicatrisation est moins efficace et l'eau et les microorganismes peuvent s'infiltrer dans le reste de la branche, apporter des maladies et faire pourrir la branche. **La reprise des chicots à la tronçonneuse, au gros sécateur à bras ou scie à main est nécessaire pour assurer une coupe saine et respectueuse du végétal.**



www.afsq.org

Références :

Arbre et Paysage 32, (2020). Notices techniques : Modes opératoires, machinisme, itinéraires et contraintes techniques pour une gestion différenciée des arbres et des linéaires, 16p.

AGRIDEA, (2021). Comment planter et entretenir les haies, 12p.